



Moënner Alain : Né le 1-12-1875 à Elliant ; 1901, prêtre, professeur à Lesneven ; 1907, principal du collège de Lesneven ; 1914, supérieur de l'institution Saint-François de Lesneven ; 1919, chanoine honoraire ; 1925, curé-coadjuteur de Saint-Louis de Brest ; 1928, curé archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; 1939, vicaire général et directeur de l'enseignement libre du diocèse ; décédé le 11-11-1948.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1948 p. 538-541 ; *Bulletin de Saint-François*, n°241, octobre 1949, p. 1-5 ; n°242, janvier 1950, p. 2-7 (chanoine A. Dujardin).



Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé, des communautés religieuses, des élèves des écoles, et des fidèles, M. le chanoine Alain Moënner, Vicaire Général, Directeur diocésain de l'Enseignement, rappelé à Dieu le 11 novembre, âgé de 73 ans.

Au cours des obsèques qui ont eu lieu à la Cathédrale de Quimper, le lundi 15 novembre, Monseigneur a prononcé l'allocution suivante : *Beatus ille servus quem cum venerit Dominus invenerit ita facientem*. Heureux ce serviteur que son maître, à son arrivée, trouvera occupé de la sorte. Luc XII, 43.

Excellence, Mes frères, Le vendredi 5 novembre, à la fin d'une journée bien remplie M. le chanoine Moënner était frappé d'hémiplégie. Le lendemain, il recevait, en pleine connaissance, les derniers sacrements ; au soir de la Saint Martin, il n'était des nôtres. L'exemple qu'il nous laisse d'une vie sacerdotale laborieuse et fervente n'est pas près de s'effacer de nos mémoires.

C'est à Elliant qu'il naquit en 1875, au sein d'une de ces familles chrétiennes qui constituent le plus précieux patrimoine de notre diocèse. Il y trouva un esprit d'union qu'il s'appliqua à maintenir et qui lui valut d'être entouré jusqu'à sa dernière heure de l'affectueuse vénération des siens.

L'exemple d'un oncle prêtre favorisa l'éveil de sa vocation. Naguère encore, il aimait à évoquer ses séjours de vacances chez le vicaire de Plougastel-Daoulas ou au presbytère d'Edern, comme il Ses études furent appliquées et brillantes, aussi bien au Collège de Lesneven qu'au Grand Séminaire où il fut, en même temps qu'un séminariste exemplaire, un des fondateurs de l'Académie Bretonne et un membre assidu de la Conférence des Œuvres.

Au lendemain de son ordination, le voici de retour à Lesneven. Ses six années de professorat ne seront interrompues que par un court séjour à Rennes qui lui suffit pour passer avec succès sa licence de Lettres-Philosophie.

Il n'a que 32 ans quand l'Evêché et l'Université s'accordent pour le nommer Principal. La tâche est ingrate. Le collège ne compte plus que 187 élèves. Sa situation en porte-à-faux, avec des « professeurs par moitié laïcs et prêtres », selon les termes du contrat, est devenue pour l'époque une anomalie. Le Ministère de l'Instruction Publique supporte mal une telle exception et nomme parfois comme titulaires de chaires importantes des hommes fort embarrassants. Le jeune Principal ne se laisse pas déconcerter par les difficultés. Il s'astreindra à assister à toutes les classes de tel de ses maîtres pour y assurer l'ordre. Il rédigera, pour ses grands élèves, un cours d'apologétique, « construisant, — selon le mot d'un bon juge, — avec des matériaux de bon aloi, un monument clair, robuste et bien équilibré ». Il consacrera toutes ses vacances à visiter les familles de la région, mobilisant pour le recrutement de son collège ceux qu'il aimait à appeler « les Grenadiers de la Foi ». En sept ans, son savoir-faire et son zèle auront doublé l'effectif scolaire et placé sa maison, pour les succès au baccalauréat, au second rang parmi les collèges du ressort académique.

Mais, voici 1914. Une loi spéciale est votée qui ferme le collège de Lesneven. Des adversaires croient la partie gagnée. Ils ont compté sans la ténacité de Monsieur l'abbé Moënner qui déjoue leurs calculs, stimule les hésitants, groupe les bonnes volontés, scrute la législation et voici que le dernier Principal du collège en devient le premier Supérieur. Cette maison dont le vénéré Monseigneur Duparc a pu dire qu'elle a été pour lui « une source intarissable de joies », n'est-ce point d'abord à Monsieur l'abbé Moënner que nous devons de l'avoir conservée ?

Il continue de s'y dévouer. La guerre n'arrête pas la montée des effectifs : 400 élèves en 1918. En même temps qu'on instruit, ou éduque : nombreux sont les anciens qui témoignent dans le monde de la formation chrétienne reçue au collège et beaucoup de prêtres se rappellent d'avoir eu enfin d'études, avec leur Supérieur, tel entretien décisif pour l'orientation de leur vie.

C'est un collège agrandi, prospère et peuplé que Monsieur le chanoine Moënner laisse à son successeur en 1925 pour s'en aller à Saint-Louis de Brest. Deux années durant, il sera l'auxiliaire dévoué de Monseigneur Roull avant de le remplacer en 1927.

Quel fut dans ses nouvelles fonctions son zèle pastoral ? C'est le secret de tant d'âmes qu'il a connues, éclairées et aidées. Il a édifié par la régularité de sa piété. Il guide par la sagesse de ses conseils. Il instruit par la parole et par la plume : l'allocution de chaque dimanche, à la messe de 9 heures, est soigneusement préparée et donnée avec flamme ; l'élite de la ville ne se lasse pas de l'écouter, tandis que l'Echo paroissial porte chaque semaine en de nombreux foyers l'enseignement du pasteur. Par ses soins, la paroisse est dotée d'une grande salle d'œuvres et d'une colonie de vacances à Tibidy. Les fonctionnaires catholiques se groupent autour de leur curé. Les travailleurs bénéficient, grâce à lui, de jardins ouvriers, et ses visites au quartier de Kéravel lui laissent des souvenirs pittoresques et touchants.

Comme tous les prêtres qui ont exercé leur ministère dans la grande cité maritime, Monsieur le chanoine Moënner restera fidèle à Brest ; il souffrira de ses malheurs : il aimera à retrouver ses paroissiens et faisant volontiers l'éloge des chrétiens fervents, rencontrés dans tous les milieux, sera fier de s'entendre appeler encore tout récemment « Monsieur le Curé ».

Pourtant depuis 1939, il assume les fonctions de Vicaire général et de Directeur de l'Enseignement libre. A la confiance de son Evêque il répond par une vénération et un attachement filial. De quel cœur il évoquera le souvenir de Monseigneur Duparc, « ce pontife éminent par le savoir, la piété, le prestige de l'éloquence, grand tant qu'il fut debout, plus grand encore quand il fut couché sur un lit funèbre ». A son successeur il devait apporter la même collaboration déférente loyale et confiante pour toutes les tâches de l'administration du diocèse.

Mais c'est surtout à l'enseignement libre que, par fonction et par goût, il consacre ses forces sans réserve. Avec quel accent on l'entend dire du haut de la chaire : « Nous voulons que les enfants croyants puissent être élevés dans les mêmes croyances que leurs parents et avec les mêmes habitudes religieuses qu'au foyer familial ». Ce but, il le poursuit sans relâche : il exhorte ses confrères à construire des écoles nouvelles et se réjouit de présider à l'ouverture de l'une ou l'autre d'entre elles. Il encourage l'organisation des Associations de Parents d'élèves, favorise les rencontres entre les religieuses enseignantes, visite les collèges, souligne l'importance de l'enseignement technique à côté de l'enseignement primaire et secondaire, se prodigue de dimanche en dimanche pour les fêtes d'écoles libres. Avec quel soin il discerne parmi les jeunes prêtres les futurs instituteurs et professeurs, oriente ceux-ci vers les études de la licence, applaudit à leurs succès, ceux qui ont travaillé avec lui le savent. Avec quelle fierté il apporte son témoignage devant un tribunal : « Epris de justice autant que de liberté, les catholiques ont bâti eux-mêmes leurs écoles ».

Pourtant cet intrépide champion d'une cause sacrée demeure toujours calme. Il est assez fort pour n'avoir point besoin d'être violent. Sa fermeté se nuance de courtoisie dans les discussions les plus épineuses avec les partenaires les plus irréductibles. Aussi sa valeur et son caractère imposent-ils le respect dans tous les milieux...

D'autres se laisseraient absorber par des occupations si multiples et des responsabilités si lourdes ; lui trouve des loisirs pour répondre aux invitations les plus diverses. On aime l'entendre aux pardons, aux professions religieuses, à l'occasion d'une bénédiction de cloches, d'un jubilé sacerdotal, ou d'une clôture de mission. Il manie avec une égale aisance la langue bretonne et la langue française. La voix demeure vigoureuse et vibrante. La phrase incisive se grave dans l'esprit. Sait-on que pour ce ministère auquel il demeure très attaché il s'impose de rédiger son texte à genoux et de l'apprendre par cœur, fut-ce au prix de veillées tardives ?

A travers ce labeur sans relâche avons-nous su discerner les richesses d'une âme sacerdotale d'une rare qualité ?

Tous ont apprécié l'esprit qui brillait dans ses yeux pétillants, fusait dans ses réparties et jugeait une situation ou un homme d'un mot bref et sûr. Tous ont admiré cette ardeur qu'une longue et parfois rude expérience de la vie ne sut jamais refroidir ; il aimait à redire avec un sourire malicieux en se croisant les bras : « Nous autres, les jeunes ! » et chacun sait avec quelle énergie tenace il s'appliqua à remplir la tâche quotidienne.

Derrière une attitude ferme, qui semblait parfois mystérieuse et qui parut à certains déconcertante comme une énigme, se cachaient des délicatesses dont ses amis intimes et ses collaborateurs immédiats ont apprécié tout le charme. Sa réserve fut-elle excessive ? On n'oserait l'en blâmer si on se souvient qu'il a toujours gardé pour lui seul et pour Dieu les épreuves qu'il eût à subir. Tout au plus, pourrait-on regretter que les lourdes tâches qu'il dût assumer très jeune l'aient amené à mortifier trop sévèrement une nature enjouée et souriante.

S'il parut parfois exigeant dans l'exercice de ses fonctions, il n'est que juste de rappeler qu'il l'était d'abord pour lui-même. Aucune relâche, aucune fantaisie dans ses journées. L'avertissement sévère du mois de juin, lors d'une allocution à Brest, aurait pu l'inviter au repos. Trop lucide pour ne pas le comprendre, il était trop obstinément courageux pour écouter les conseils d'amis prudents et ralentir son activité. Une heure avant d'être frappé, il achevait de rédiger l'allocution qu'il eût dû prononcer hier dans cette chaire. Au lendemain de son attaque, il s'excusait de ne pas avoir récité son bréviaire. Mourant, il songeait encore à son travail, « Nec labore victum, nec morte vincendum. » Tombé sur la brèche, les armes à la main, n'est-il point le « serviteur fidèle » que le Seigneur, survenu

à l'improviste, a trouvé vigilant et à qui fut promis le bonheur de « l'éternel repos dans l'éternelle activité ». Puisse notre prière hâter, s'il en est besoin, l'heure de sa récompense. Ainsi soit-il.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 19/11/1948 p.538.

M. le Chanoine MOËNNER

Le diocèse de Quimper vient de perdre, en la personne de M. le chanoine Moënnier, l'un des membres les plus éminents de son clergé. Frappé d'une attaque subite qui, dès les premiers instants, se révéla mortelle, il est tombé en pleine activité. Son âge et des symptômes inquiétants lui conseillaient la prudence ; il continuait à se dépenser sans compter. Une âme trop ardente, dans un corps trop débile.

Il appartient à ceux qui ont travaillé en étroite collaboration avec lui, ou sous sa direction, de relater les diverses étapes de sa brillante carrière. Nous craignons que l'une de ses œuvres, la réorganisation de la presse catholique dans le diocèse, parce qu'elle fut accomplie discrètement et sans bruit, n'échappe à leurs investigations. Son rôle y fut prépondérant, et nous manquerions à un élémentaire devoir de justice et de reconnaissance si nous négligions d'en parler ici.

L'histoire de la Presse française depuis la libération reste encore à écrire. Elle n'est pas belle au dire de ceux qui la connaissent, M. Léon Blum écrit qu'elle est lamentable : les difficultés auxquelles se heurta la fondation de nos hebdomadaires catholiques ne nous invitent pas à nous inscrire en faux contre ce jugement sévère.

Préoccupé à juste titre de l'absence de presse catholique dans le diocèse, M. le chanoine Moënnier résolut de combler cette lacune. Quand il entama les pourparlers et les négociations dans ce but, il ne s'attendait guère à les voir traîner en longueur pendant près d'un an. Pour éditer les journaux, le Gouvernement exigeait la constitution d'un conseil d'administration de 12 membres qui devaient tous être agréés par lui. M. Moënnier allait apprendre à ses dépens, qu'à cette époque du moins, il fallait montrer patte blanche pour entrer dans le sanctuaire de la Presse. Il présenta une première liste d'administrateurs ; après d'interminables enquêtes et sous les prétextes les plus futiles, plusieurs membres furent impitoyablement refusés. Même jeu de massacre avec une deuxième liste et les suivantes. Quelques-uns s'imaginèrent sans doute qu'ils parviendraient ainsi à lasser le courage de M. Moënnier, et qu'ils l'amèneraient à renoncer à ses projets ; c'était mal connaître sa ténacité et son habileté. Après chaque échec, il reprenait avec calme ses visites et ses démarches ; un jour enfin, grâce à de puissantes interventions, le conseil d'administration fut agréé et put entrer en fonction.

Le lancement d'un journal est une affaire compliquée, nul ne s'étonnera donc que M. Moënnier ait eu à s'occuper encore d'autres questions épineuses qui lui causèrent de graves soucis et sur lesquelles nous ne voulons pas insister. Pour l'aider à les résoudre, il eut le bonheur de rencontrer tous les dévouements et toutes les compétences techniques nécessaires, et au début de Janvier 1946 paraissaient le **Progrès de Cornouaille** et le **Courrier du Léon et du Tréguier**.

Dès lors, M. Moënnier, accaparé par d'autres travaux et ne se sentant plus indispensable, se retira discrètement. Mais il ne se désintéressa pas pour autant d'une œuvre qui lui avait tant coûté de peines. Il en suivait la marche avec attention et lorsqu'il en était besoin, il s'empressait d'apporter à la direction ses conseils et son appui.

Si, parmi les activités de M. Moënnier, celle qu'il consacra à la Presse ne fut pas la plus spectaculaire, nous croyons cependant qu'elle ne fut pas la moins féconde en résultats heureux, et nous croyons aussi que n'ayant pas été la plus aisée, elle n'a pas été la moins récompensée par le Grand Juge.

Courrier du Léon, 19 nov. 1948